

GARE DE PARIS SAINT LAZARE

Prélèvements lingette – 20 août 2024

Hors emprise chantier



Gare de
Paris Saint-Lazare

Travaux de rénovation des couvertures et de création d'un musée

Des travaux de rénovation des couvertures sont en cours, ainsi que la création d'un espace dans les étages de la gare de Paris Saint-Lazare afin d'y accueillir un musée.

Ces travaux nécessitent d'intervenir sur des éléments et structures en plomb ou pouvant contenir du plomb. Les entreprises intervenantes respectent un protocole spécifique pour entrer et sortir des zones traitées et éviter toute exportation de poussières de plomb hors du périmètre chantier ou vers les zones accessibles au public.

SNCF Gares & Connexions réalise de façon hebdomadaire des prélèvements pour contrôler les teneurs en plomb mesurées dans l'espace du chantier, ainsi qu'aux abords.

Il est cependant recommandé de respecter les gestes habituels d'hygiène, en particulier le lavage régulier des mains.

Les mesures des teneurs relevées dans l'espace public sont disponibles sur le site :

<https://www.garesetconnexions.sncf/fr/actualites/rapports-resultats-mesures-concentration-plomb-gare-paris-saint-lazare>

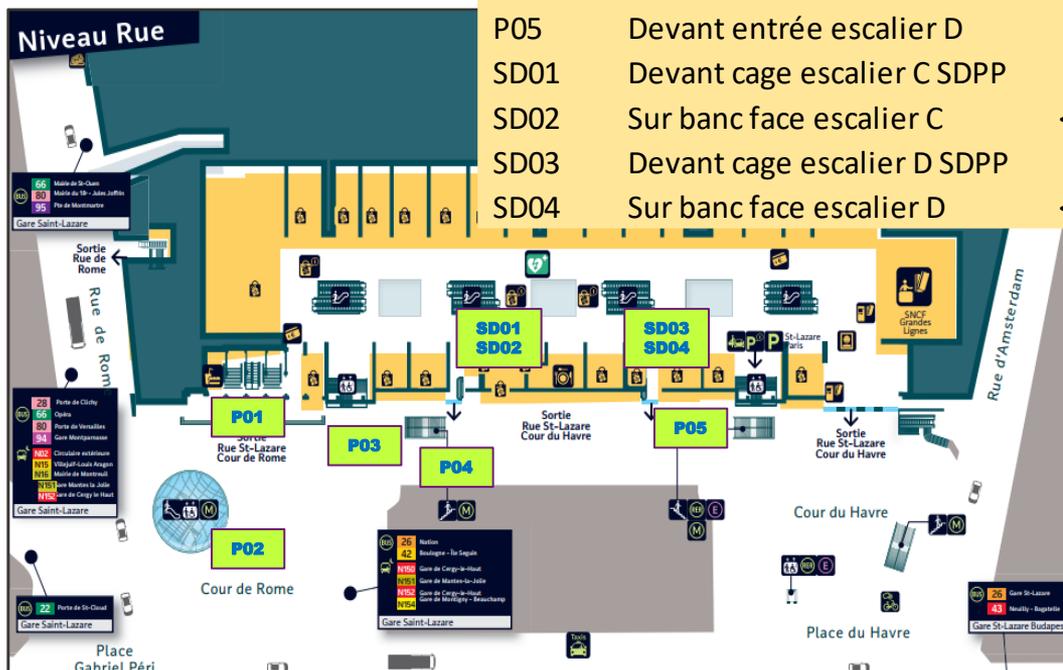


PARVIS

Prélèvement (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$)

20/08/24 06/08/24 23/07/24 09/07/24 25/06/24 11/06/24

| | | | | | | | |
|------|------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| P01 | Escalier principal cour Rome | 55 | 149 | 119 | 64 | 55 | 116 |
| P02 | Parvis cour Rome | 98 | 58 | 303 | 59 | 332 | 98 |
| P03 | Devant zone logistique | 127 | 444 | 397 | 323 | 660 | 162 |
| P04 | Arrière hôtel | 244 | 384 | 318 | 247 | 645 | 394 |
| P05 | Devant entrée escalier D | 288 | 162 | 201 | 39 | 320 | 529 |
| SD01 | Devant cage escalier C SDPP | 17 | 18 | 54 | 17 | 25 | 30 |
| SD02 | Sur banc face escalier C | <10 | <10 | <10 | <10 | <10 | <10 |
| SD03 | Devant cage escalier D SDPP | 22 | 25 | 33 | 24 | 26 | 26 |
| SD04 | Sur banc face escalier D | <10 | <10 | 10 | <10 | <10 | <10 |



1000 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ = Seuil du code de la santé publique applicable aux immeubles d'habitation fréquentés régulièrement par les mineurs ou les femmes enceintes



L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

SNCF- Gares et Connexions

A l'attention de Monsieur François PRECHEUR

87 Rue du Charolais

ESBE Ile de France

75012 PARIS

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Parvis Zone Public

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 8 pages + 9 pages du rapport d'analyse 24ENV006113 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24080003/00609797

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 20/08/2024

Préleveur : TETARD Yoan

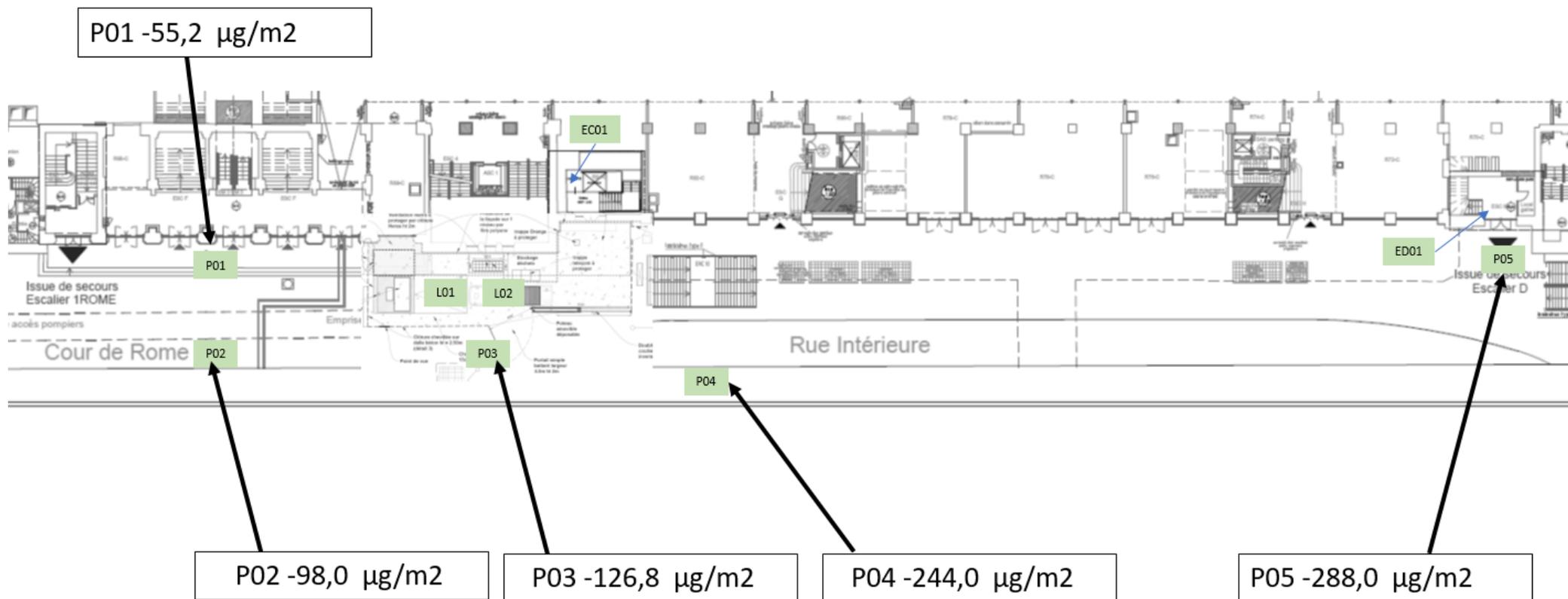
Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 20/08/2024

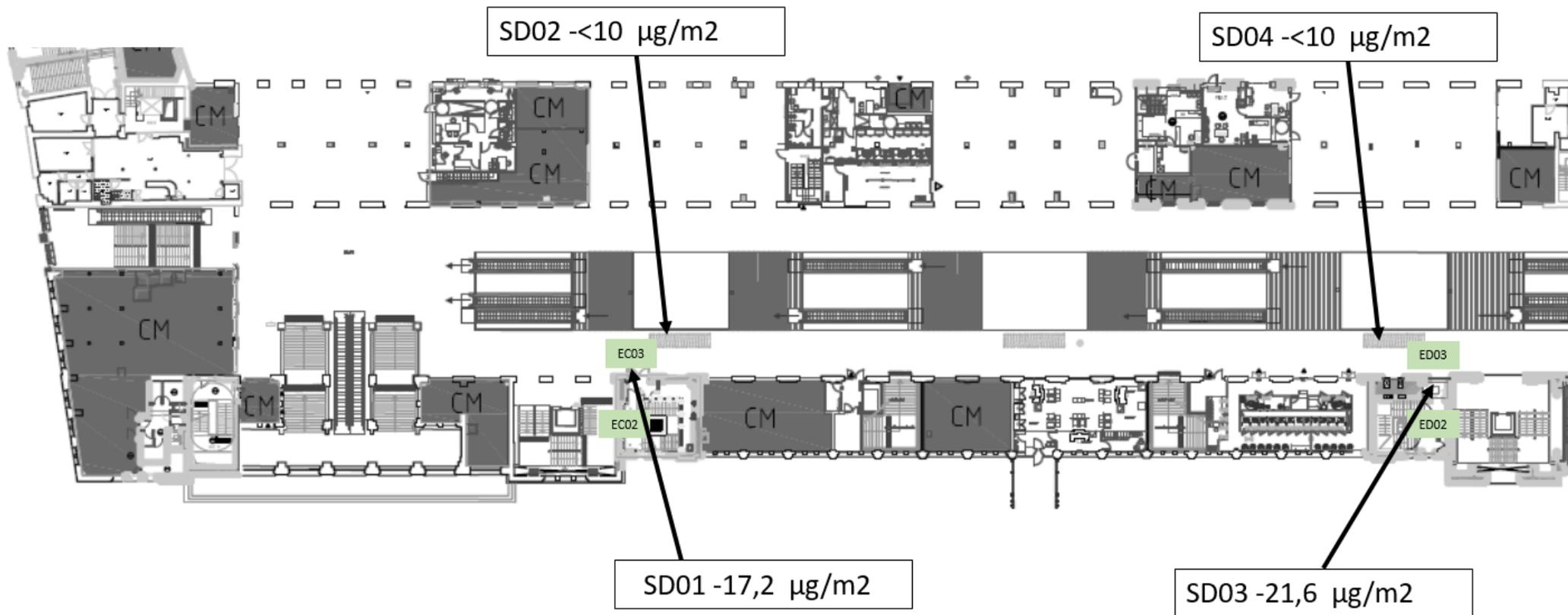
| N° de prel | Etage | Localisation | Heure | Revêtement | Superficie de prélèvement | Remarque | Concentration en plomb µg/m² |
|------------|-------|---|-------|---------------|---------------------------|----------|------------------------------|
| P01 | n-1 | Parvis public Escalier principal cour Rome Voir plan et photographies sur Sol | 5H10 | Pavés Basalte | 0,1m² | | 55,2 |
| P02 | n-1 | Parvis public Parvis cour Rome Voir plan et photographies sur Sol | 5H12 | Pavés Basalte | 0,1m² | | 98,0 |
| P03 | n-1 | Parvis public devant zone logistique Voir plan et photographies sur Sol | 5H14 | Pavés Basalte | 0,1m² | | 126,8 |
| P04 | n-1 | Parvis public Arrière hôtel Voir plan et photographies sur Sol | 5H16 | Pavés Basalte | 0,1m² | | 244,0 |
| P05 | n-1 | Parvis public devant entrée escalier D Voir plan et photographies sur Sol | 5H18 | Pavés Basalte | 0,1m² | | 288,0 |
| SD01 | RDC | RdC salle pas perdus Devant cage escalier C SDPP Voir plan et photographies sur Sol | 5H00 | Carrelage | 0,1m² | | 17,2 |
| SD02 | RDC | RdC salle pas perdus Banc face escalier C Voir plan et photographies sur Banc | 5H02 | Bois | 0,1m² | | <10 |
| SD03 | RDC | RdC salle pas perdus Devant cage escalier D SDPP Voir plan et photographies sur Sol | 5H04 | Carrelage | 0,1m² | | 21,6 |
| SD04 | RDC | RdC salle pas perdus Banc face escalier D Voir plan et photographies sur Banc | 5H06 | Bois | 0,1m² | | <10 |

Prélèvements lingettes réalisés le 20/08/2024

Parvis



Salle des pas perdus RdC



Prélèvements lingettes réalisés le 20/08/2024

| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|---|---|
|  | <p>P01 -55,2 µg/m² n-1 -Parvis public Escalier principal cour Rome Voir plan et photographies sur Sol Revêtement : Pavés Basalte</p> |
|  | <p>P02 -98,0 µg/m² n-1 -Parvis public Parvis cour Rome Voir plan et photographies sur Sol Revêtement : Pavés Basalte</p> |
|  | <p>P03 -126,8 µg/m² n-1 -Parvis public devant zone logistique Voir plan et photographies sur Sol Revêtement : Pavés Basalte</p> |

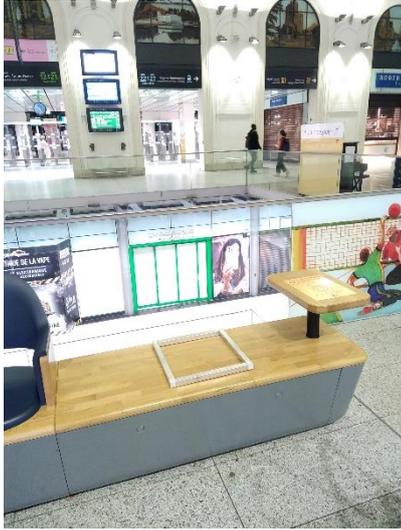
Prélèvements lingettes réalisés le 20/08/2024

| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|---|--|
|  | <p>P04 -244,0 µg/m² n-1 -Parvis public Arrière hôtel Voir plan et photographies sur Sol Revêtement : Pavés Basalte</p> |
|  | <p>P05 -288,0 µg/m² n-1 -Parvis public devant entrée escalier D Voir plan et photographies sur Sol Revêtement : Pavés Basalte</p> |
|  | <p>SD01 -17,2 µg/m² RDC -RdC salle pas perdus Devant cage escalier C SDPP Voir plan et photographies sur Sol Revêtement : Carrelage</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 20/08/2024

| PHOTOS | DESCRIPTIF |
|--|--|
|  | <p>SD02 -<10 µg/m² RDC -RdC salle pas perdus Banc face escalier C Voir plan et photographies sur Banc Revêtement : Bois</p> |
|  | <p>SD03 -21,6 µg/m² RDC -RdC salle pas perdus Devant cage escalier D SDPP Voir plan et photographies sur Sol Revêtement : Carrelage</p> |

Prélèvements lingettes réalisés le 20/08/2024



SD04 -<10 µg/m²
RDC -RdC salle pas perdus
Banc face escalier D
Voir plan et photographies
sur Banc
Revêtement : Bois

Malakoff, le 26/08/2024

Thierry BELMONT
Responsable Technique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Belmont'.

ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

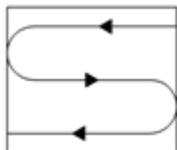


Figure 1 — Premier passage en S

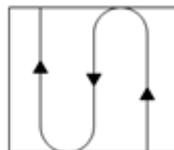


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV006113-23082024-111151 du 23/08/2024 à 11:11

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV006113 Date de réception : 21/08/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV006113-001 Date d'analyse : 21/08/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24080003-00609797
Référence prélèvement 00609797-P1
Date de prélèvement 20/08/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 5,52 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 55,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV006113-23082024-111151 du 23/08/2024 à 11:11

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV006113 Date de réception : 21/08/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV006113-002 Date d'analyse : 21/08/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24080003-00609797
Référence prélèvement 00609797-P2
Date de prélèvement 20/08/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 9,80 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 98,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV006113-23082024-111151 du 23/08/2024 à 11:11

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV006113 Date de réception : 21/08/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV006113-003 Date d'analyse : 21/08/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24080003-00609797
Référence prélèvement 00609797-P3
Date de prélèvement 20/08/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 12,7 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 126,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV006113-23082024-111151 du 23/08/2024 à 11:11

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV006113 Date de réception : 21/08/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV006113-004 Date d'analyse : 21/08/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24080003-00609797
Référence prélèvement 00609797-P4
Date de prélèvement 20/08/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 24,4 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 244,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV006113-23082024-111151 du 23/08/2024 à 11:11

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV006113 Date de réception : 21/08/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV006113-005 Date d'analyse : 21/08/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24080003-00609797
Référence prélèvement 00609797-P5
Date de prélèvement 20/08/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 28,8 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 288,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV006113-23082024-111151 du 23/08/2024 à 11:11

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV006113
N° échantillon FlashLab : 24ENV006113-006

Date de réception : 21/08/2024
Date d'analyse : 21/08/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24080003-00609797
Référence prélèvement 00609797-P6
Date de prélèvement 20/08/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 1,72 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 17,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV006113-23082024-111151 du 23/08/2024 à 11:11

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV006113
N° échantillon FlashLab : 24ENV006113-007

Date de réception : 21/08/2024
Date d'analyse : 21/08/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24080003-00609797
Référence prélèvement 00609797-P7
Date de prélèvement 20/08/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <10,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV006113-23082024-111151 du 23/08/2024 à 11:11

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV006113 Date de réception : 21/08/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV006113-008 Date d'analyse : 21/08/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24080003-00609797
Référence prélèvement 00609797-P8
Date de prélèvement 20/08/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | 2,16 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 21,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV006113-23082024-111151 du 23/08/2024 à 11:11

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV006113 Date de réception : 21/08/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV006113-009 Date d'analyse : 21/08/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24080003-00609797
Référence prélèvement 00609797-P9
Date de prélèvement 20/08/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

| Analyse | Résultat | Unité | Méthode |
|--|-----------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES | | | NF X 46-032 NF EN ISO 11885 |
| Plomb acido-soluble | <1,00 | µg/support | |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <10,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire

